

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 28/03/2023	L'an deux mille vingt trois Le 3 avril à 20 h
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 28/03/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b> 11 AVR. 2023	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 24	M. Stoffel donne pouvoir à Mme Perrier. M. Bouchard donne pouvoir à M. Le Rétif. Mme Quesnel.
VOTANTS : 26	<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Le Bourgeois

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA PROGRAMMATION « FRANCOPHONIE A Verson » 2023 :

Madame Brioul, maire-adjointe en charge du Patrimoine Senghor, rappelle que la Ville de Verson, cité d'accueil de Léopold Sédar Senghor, inscrit depuis 28 ans dans son projet culturel les valeurs défendues par le poète-Président : la francophonie, le dialogue des cultures et la Civilisation de l'Universel.

Après plusieurs années recentrées sur les littératures francophones lors des Soirées Latitudes, la commune souhaite redéployer sa programmation vers d'autres esthétiques et disciplines artistiques, à l'instar des Rencontres francophones (1996-2015). Aussi, dans la continuité de ce projet culturel, la programmation événementielle « La francophonie à Verson » s'articule désormais avec le projet de conservation et de valorisation du patrimoine du couple Senghor.

Deux temps forts marquent le programme de cette année 2023, à l'occasion de deux manifestations nationales : la Semaine de la langue française et de la Francophonie et les Journées Européennes du Patrimoine.

Les objectifs définis pour l'année 2023 sont les suivants :

- Enrichir la programmation par une offre pluridisciplinaire ;
- Inscrire cette programmation événementielle dans le cadre du projet de conservation et de valorisation du patrimoine du couple Senghor ;
- Conforter la place singulière de la Ville de Verson dans le paysage régional et national de la francophonie.

Le coût prévisionnel de cette programmation est de 15 800 €.

S'inscrivant dans une démarche culturelle particulière, ce projet peut bénéficier du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie dans ses appels à projets portés par les collectivités.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Commune	8 800 euros
DRAC de Normandie	7 000 euros
Total	15 800 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De donner son accord sur le plan de financement tel que présenté ci-dessus pour la réalisation de l'action « La francophonie à Verson - 2023 »,
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter toutes les subventions en adéquation avec la réalisation de ce projet notamment auprès de la DRAC,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,

  
Nathalie DONATIN

